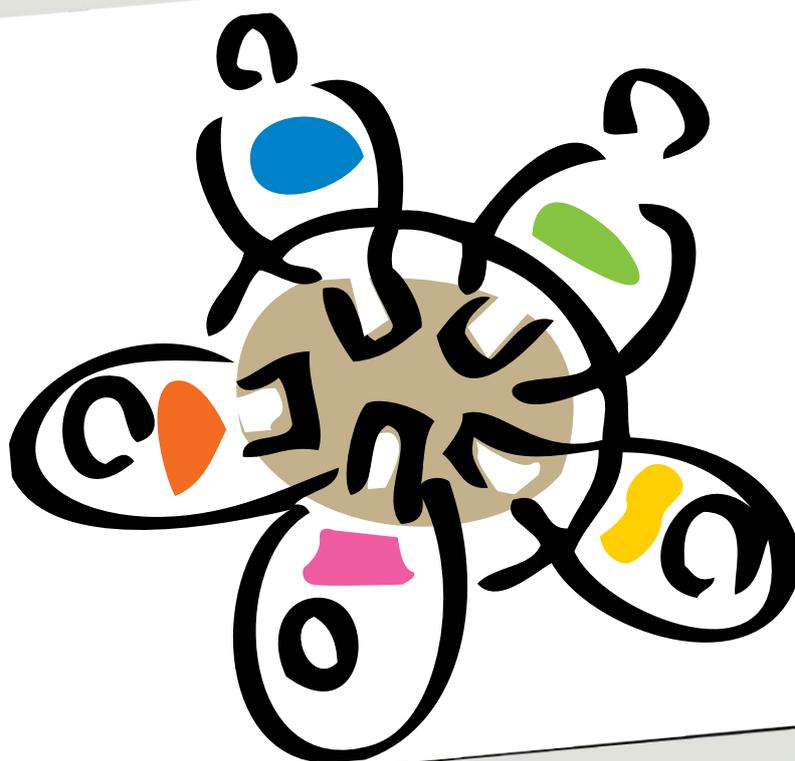


Assemblée Générale

La Côte Saint André, du 1^{er} juin 2013



Rapport d'activité
2012

Sommaire



Rapport Moral

4 événements marquants en 2012.....	4
Perspectives pour les 4 années à venir.....	5



Rapport d'Activité

1/ NOTRE FEDERATION	6
Notre fédération en quelques mots	
Nos défis 2012	
2/ NOTRE EQUIPE.....	8
Un conseil d'administration actif	
Des salariés en appui	
3/ NOS ACTIONS	10
4/ NOTRE FONCTIONNEMENT EN RESEAU	16
Avec la tête de réseau national	
Avec l'union régionale	
5/ NOS PARTENAIRES	19
6/ NOTRE RESEAU FEDERAL EN 2012	20



Rapport Financier

Compte de résultat.....	24
Le bilan simplifié	26



Rapport d'Orientation..... 28

RAPPORT MORAL

Bienvenue à Toutes et à Tous à notre Assemblée Générale et merci de votre présence !

A l'occasion de la tenue de notre assemblée générale, nous souhaitons partager avec vous quelques événements qui ont marqué cette année 2012 et saluer le caractère déterminé de l'action que la fédération a conduit pour mettre en œuvre le projet d'orientation discuté lors de notre dernière AG.

4 faits qui témoignent de cette vitalité fédérale

D'abord la création de l'espace fédéral

C'est en Juin 2012 que la **fédération s'installe** au 2 avenue John Kennedy à **Voiron** dans un T5 qui offre un espace de travail pour les salariés et les bénévoles et un **lieu de rencontre pour les centres sociaux et les partenaires**.

De nombreuses commissions et des temps de travail se sont déroulés tout au long de l'année dans les locaux permettant à de nombreuses personnes de les utiliser.

L'équipe de professionnels va se renforcer avec l'arrivée à fin Juin 2012 de **Valérie Malandre**, assistante fédérale, qui, présente tous les après-midis, répond à vos appels et **facilite le déroulement de l'activité fédérale**.

Puis à partir de l'automne, **Raphaël Beth**, étudiant (en alternance) en master « développement expertise de l'économie sociale » à l'IEP de Grenoble, viendra intensifier pour 9 mois l'action fédérale. Son travail permettra la **mobilisation d'habitants, de bénévoles et de salariés des centres sociaux dans les différents temps fédéraux ainsi qu'une participation importante au congrès national**.

Fin Novembre 2012, c'est la clôture du dossier de **départ en retraite d'Alain Bouvier**.

Mais l'année 2012 c'est aussi une année de transition, de tensions et de divergences exprimées

Pour mémoire, 4 axes principaux avaient été retenus par le conseil d'administration:

- Soutenir le développement des Centres sociaux existants
- Former et qualifier les acteurs du réseau isérois
- Témoigner des réalités vécues par les habitants, territoires, centres sociaux et porter une parole collective.

- Assurer la communication auprès des partenaires, des responsables locaux, sur des spécificités du projet participatif des centres ainsi que sur la richesse et la diversité du réseau isérois.

Ces axes s'accompagnent de nouvelles méthodes de travail qui tiennent compte des ressources humaines et financières de la fédération : des administrateurs très sollicités sur la vie interne de la fédération, une seule déléguée pour 35 centres sociaux adhérents et des conventions financières précaires.

Les fonctions fédérales de base en direction des adhérents sont assurées avec les **commissions de travail, les ateliers thématiques, les accompagnements individualisés et les interventions formatives** en direction des centres. Des commissions internes comme « suivi du travail de la déléguée », « finances », « statuts », « préparation de l'AG » sont mises en place ou réactivées dans l'objectif de **favoriser l'implication des administrateurs** dans la gestion de l'association, de permettre aux administrateurs d'être référents sur une thématique et d'animer plus collectivement la vie statutaire.

Mais des visions différentes autour des stratégies opérationnelles et des modalités de gouvernance vont s'installer progressivement et en Juillet, la FCSI va traverser une période mouvementée. Le conseil d'administration et le Bureau, avec l'appui ponctuel de la fédération régionale et de la fédération nationale, entament **une démarche de clarification sur la fonction de chacun, les méthodes de fonctionnement et les axes de travail**. Cela entraînera la démission de Marcelle Tron Siaud de son poste de présidente. Un vote de confiance à la déléguée et aux membres du bureau a été acté par le CA, ainsi que la décision de confier **la fonction de Président** au vice-président, **Claude Delrue**, jusqu'à cette assemblée générale. De plus, le choix de mettre en place une répartition collective du travail des membres du Bureau a été retenu comme « principe » de fonctionnement.

Le développement d'un travail partenarial marquera fortement l'année 2012

C'est en Juin 2012, que la fédération et les centres sociaux prennent connaissance de la **circulaire « animation de la vie sociale »** qui cadre les missions des centres sociaux et qui, comme vous le savez tous, permet à chaque **centre social d'entrer dans la démarche d'agrément**.

La CAF de l'Isère, née fin 2011, affine son organisation sur les territoires et une nouvelle **coopération s'élabore entre la CAF et la fédération**.

L'installation de **nouvelles formes de travail concerté** permettront de développer deux types de concertation : d'une part **des temps de réflexion avec les professionnels** en charge des centres sociaux et la déléguée et d'autre part, **une rencontre avec les administrateurs** de chacune des organisations.

En effet, une délégation fédérale sera reçue en décembre par des membres du conseil d'administration et la direction de la CAF afin de discuter des objectifs de la convention pour les années 2013 et 2014.

La convention d'objectifs (2012/2013/2014) entre la fédération et le Conseil Général de l'Isère s'est mise en place et a permis à la fédération d'obtenir une **subvention pour l'animation du réseau 31 000 €**. Dès fin 2012, la fédération souhaite **réactiver un partenariat d'action** au niveau du département mais également envisager de développer sur les territoires des actions conjointes.

Les perspectives élaborées dès 2012 pour les 4 années à venir

La FCSI s'est engagée dans l'écriture de son projet fédéral 2013-2016. La démarche est proche de la démarche d'écriture du projet associatif et du projet social mis en œuvre par les centres sociaux.

Après un travail de diagnostic interne et de diagnostic de territoire, nous sommes maintenant là pour définir avec vous les axes du projet et dès cet après-midi vous allez nous donner votre point de vue.

Le conseil d'administration est conscient du travail que cela va générer, de la nécessité de pointer de nouveaux axes et devra s'appuyer sur des ressources nouvelles : des ressources humaines de bénévoles et de salariés, des ressources partenariales et des ressources financières.

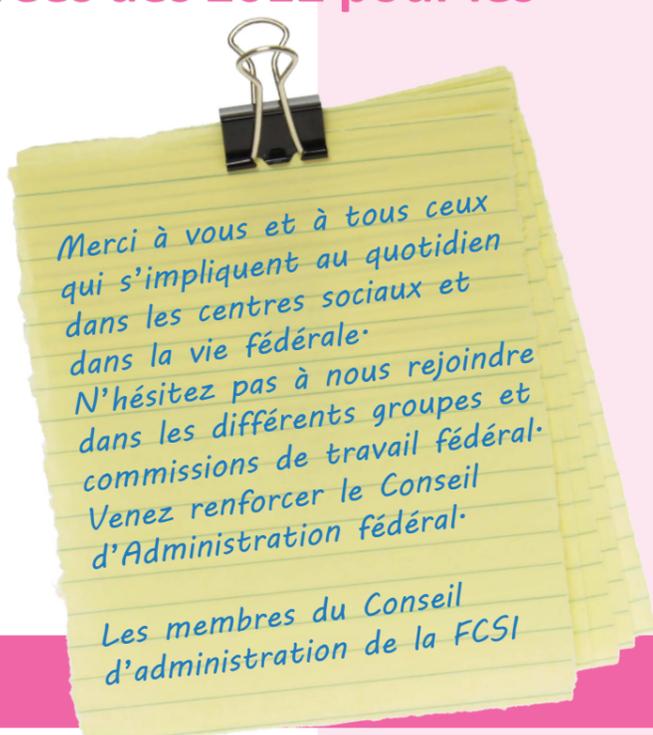
Implication dans le mouvement des centres sociaux

La FCSI a participé à l'**élaboration du projet régional de l'URACS**, avec les 7 Fédérations départementales. Deux administratrices de l'Isère, Valérie Desloges et Johanna Fulachier représentent la FCSI au CA régional.

Des administrateurs, des salariés des centres et des habitants sont venus à l'université d'été de septembre à Tence en Haute-Loire pour partager un moment de convivialité, d'échange et de ressources. Le thème de 2012 était « Artisans de la transformation ».

La FCSI s'est engagée à apporter son énergie, ses compétences et ses différences sur deux axes d'orientation « Jeunes Adultes/Adultes Jeunes » (précarité, mobilité) et « Relations Elus-citoyens ».

Le travail avec la fédération nationale a été fortement marqué par la préparation du congrès national de juin 2013 qui va réunir 2500 personnes des centres sociaux (professionnels et bénévoles) et 500 partenaires à Lyon. Quelques déplacements sur Paris d'administrateurs et de salariés ont permis d'apporter notre contribution dans les commissions de travail et dans ses séminaires.



Merci à vous et à tous ceux qui s'impliquent au quotidien dans les centres sociaux et dans la vie fédérale.
N'hésitez pas à nous rejoindre dans les différents groupes et commissions de travail fédéral.
Venez renforcer le Conseil d'Administration fédéral.

Les membres du Conseil d'administration de la FCSI

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1/ NOTRE FÉDÉRATION EN QUELQUES MOTS

La fédération est une association Loi 1901 créée en Septembre 1988 dans l'objectif de regrouper et d'accompagner les centres sociaux et socioculturels adhérents dans la mise en œuvre de leur projet de développement social local.

La FCSI défend la conception du centre social et socioculturel définie dans la Charte votée à Angers en 2000.



Elle s'appuie sur 3 valeurs de référence

- **La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction des centres sociaux et socioculturels depuis leur origine.
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Nos champs d'action

- Regrouper les centres sociaux du territoire.
- Favoriser leur développement et les représenter auprès des acteurs publics.
- Animer la réflexion sur l'action des centres sociaux, leur rôle, leur place dans l'action sociale.
- Apporter une aide technique dans différents domaines tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins, l'élaboration de projets, l'évaluation.
- Travailler activement à la mise en œuvre de pacte de coopération sur les territoires.

Nos façons d'agir sont fondées sur :

- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- un partenariat actif et ouvert.

Notre engagement fédéral : un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

Nos défis pour 2012

Définir les priorités d'action est indispensable pour répondre efficacement aux sollicitations des centres adhérents et aux enjeux sociétaux. Les grands défis de la fédération pour 2012 ont été fixés dans le rapport d'orientation voté lors de l'assemblée générale de Mai 2011.

- Conforter le réseau des centres sociaux isérois
- Changer de modèle de développement et les méthodes d'intervention
- Faire vivre une démocratie à la fédération et dans les centres sociaux à la hauteur des enjeux que nous portons

Repenser le projet fédéral 2012-2016

Parce que la fédération a pris de l'ampleur ces dernières années, parce que nous devons répondre à l'accroissement des enjeux sociaux sur les territoires, parce que la société évolue rapidement, il devient impératif de faire de point sur notre trajectoire et engager une réflexion sur notre avenir pour rendre notre action plus efficace.

Fin 2011, la FCSI s'est lancée dans la définition d'un plan stratégique pour 2012-2016. L'année 2012 a été jalonnée par les premières étapes de son élaboration, entre discussion politique, validation du Conseil d'Administration et résistance au changement. Le planning initial n'ayant pas été observé, les travaux se sont poursuivis en 2013.



Les 3 objectifs de l'élaboration du plan stratégique :

- Formaliser les missions de la fédération
- Définir une stratégie efficace pour accomplir nos missions
- Créer une structure opérationnelle pour mettre en œuvre cette stratégie

Ce projet doit nous permettre de répondre à des questions quotidiennes : les actions prioritaires, la mobilisation des bénévoles, l'implantation géographique, les sources de financement les plus adaptées, les partenariats à développer.



2/ NOTRE EQUIPE

Les acteurs issus des centres sociaux et socioculturels portent nos orientations politiques et s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre fédération. Ils travaillent ensemble avec l'équipe des salariés pour faire avancer le projet de développement social local.

Chaque année l'Assemblée Générale annuelle des adhérents procède à l'élection d'un conseil d'administration. Les candidats qui se présentent au suffrage sont soutenus par un centre social adhérent (collège des associations, collège des gestionnaires, collège des professionnels), ou bien sont des membres associés comme les partenaires financeurs ou encore des organisations et des personnes ressources. Une fois élu, le Conseil d'Administration procède à l'élection des membres du Bureau et du Président. Certains membres du Conseil d'administration siègent également à l'Union Régionale ainsi qu'à la fédération nationale.



1/ Le conseil d'administration

■ Le Bureau est composé :

Marcelle Tron Siaud, Présidente jusqu'en Septembre 2012, bénévole au centre social René Cassin Pontcharra

Claude Delrue, Vice-président faisant fonction de président depuis septembre 2012, bénévole au centre socioculturel de l'Isle et d'Estressin à Vienne.

José Mastrodicasa, trésorier, issu du collège des membres associés

Bruno Collignon, Secrétaire, bénévole du petit lieu d'animation Maison des habitants et démissionnaire en juillet 2012, la MDH n'ayant pas eu l'agrément CS.

Nelly Pras, Secrétaire adjointe, bénévole du centre socioculturel d'Heyrieux.

Sylvie Lebrun, membre du Bureau, professionnelle du centre social Olympe de Gougues, Vif.

Valérie Desloges, membre du Bureau, issue du collège des membres associés.

■ Les administrateurs élus :

Michèle Bonnet, Bénévole au centre socioculturel Malraux de Jarrie

Robert Chatagner, professionnel au centre socioculturel Malraux de Jarrie

Charles Cote, bénévole au centre social l'Île du Battoir à Beaurepaire

Roseline Freitas, professionnelle au centre social de l'Isle à Vienne

Johanna Fulachier, issue du collège des membres associés

Catherine Jallifier-Verne, bénévole au centre social d'Heyrieux

Catherine Ladet, professionnelle au centre social Rosa Parks de Voreppe

Damien Pellat, professionnel du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay

Olivier Noblecourt, représentant le CCAS de Grenoble

■ Les administrateurs représentants les institutions partenaires :

Jean-François Hogrel, représentant la CAF Isère

José Arias, représentant le Conseil Général de l'Isère

■ Les temps de travail collectifs

Les administrateurs ont siégé 7 fois et les membres du bureau se sont retrouvés 11 fois durant l'année 2012. La vie fédérale a été traversée par des visions différentes qui se sont exprimées dans le conseil d'administration.

La FCSI demande une médiation à la Fédération Nationale qui va poursuivre son « devoir d'intervention » en interaction avec l'URACS et stopper l'écriture du projet fédéral isérois.

Ce moment de confrontation va d'une part souder une équipe d'administrateurs autour d'une vision partagée sur les orientations et d'autre part amener la présidente à se démettre de sa fonction. Sa présence dans les instances, comme son implication dans le réseau va être de moins en moins réelle.

■ Des commissions de gestion interne sont venues compléter le travail des instances durant l'année 2012 : La commission « statuts »

Référent bénévole : **Robert Chatagner**

Référente professionnelle : **Marie-Françoise Chauveau**

Composée de 5 administrateurs et de la déléguée, la commission a démarré un travail de révision des statuts et d'élaboration d'un règlement intérieur. Ce travail, inachevé à cause de la charge de travail, mais aussi parce qu'il s'articule avec une réflexion nationale en cours, ne peut être présenté aux adhérents.

■ La commission gestion financière et ressources humaines

Référent bénévole : **José Mastrodicasa**

Référente professionnelle : **Marie-Françoise Chauveau**

Composée de 4 administrateurs et de la déléguée, la commission a pris en charge la préparation et le suivi du budget mais aussi la mise à plat des dossiers du personnel ainsi que l'évaluation de la déléguée. Elle est née de la fusion de deux groupes de travail « commission finances » et commission « suivi du travail de la déléguée ».

2/ Des salariés en appui

Aux côtés des bénévoles, la déléguée fédérale Marie-Françoise Chauveau embauchée le 1 septembre 2011 sera épaulée à partir de juin 2012 par Valérie Malandre, assistante fédérale.

La fédération est soumise à la convention collective nationale des acteurs du lien social et familial (ALISFA) et adhère au syndicat employeur SNAESCO.

L'équipe sera confortée à partir d'octobre par la présence de Raphael Beth, étudiant en Master2 à l'IEP de Grenoble qui apportera un soutien opérationnel jusqu'en mai 2013.

■ L'organisation des missions professionnelles :

Délégation fédérale : **Marie-Françoise Chauveau** (1 ETP) :

Gestion de la FCSI, Appui au réseau, Formation des acteurs, comptabilité et gestion financière, animation des commissions et groupes thématiques, suivi des chantiers départementaux, régionaux et nationaux, relations externes.

Appui au réseau fédéral : **Valérie Malandre** (0.5 ETP) :

Administration générale de la fédération, communication, appel et suivi des cotisations, comptabilité.

Appui aux projets : **Raphael Beth** (en alternance) :

Dossier démarche congrès, projet « Paroles de jeunes adultes » et co-animation de la commission jeunesse.

3/ NOS ACTIONS

Jour après jour, nous nous mobilisons Administrateurs et professionnels pour répondre aux demandes des centres sociaux, accompagner les projets et animer la réflexion collective.

L'activité fédérale est organisée en 3 grands chapitres qui montrent comment la fédération conforte et créer du lien entre les membres, comment la fédération renforce les compétences des habitants et des centres sociaux et enfin comment la fédération dialogue avec les centres sociaux et son propre environnement.

Durant l'année 2012, la fédération affirme son positionnement, bénéficie d'une reconnaissance accrue des partenaires mais ne développe pas de temps forts marquants.

1/ Conforter le réseau des centres sociaux et créer un sentiment d'appartenance

Il s'agit pour la FCSI de :

- 1 Animer le réseau par l'organisation régulière de rencontres entre pairs professionnels et bénévoles
- 2 Organiser la communication entre les centres sociaux et de la fédération vers les centres sociaux
- 3 Développer le réseau des adhérents : démarche d'adhésion reconnaissance et entretien d'un dialogue au-delà des cotisations.

1 Animer le réseau isérois pour observer, analyser et agir collectivement

Durant l'année 2012, ce sont principalement des commissions de travail en direction des professionnels qui vont se développer à l'exception de la commission « référents famille » qui va intégrer des administrateurs des centres sociaux en charge de la réflexion sur la parentalité.

■ Commission Technique des Directeurs

Référent bénévole : José MASTRODICASA

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Cette commission s'adresse aux directeurs et directeurs adjoints des centres sociaux adhérents ainsi qu'aux dirigeants salariés des centres sociaux en cours d'adhésion-reconnaissance. 17 directeurs se sont retrouvés tous les mois et demi sur une journée de travail.

Actualité 2012 :

- S'interroger sur la mobilisation des habitants, des élus, des partenaires et faire émerger des besoins de formation et de qualification
- Analyser la circulaire CNAF « animation de la vie sociale » de Juin 2012 et comprendre les incidences sur les projets portés par les centres sociaux
 - Favoriser l'émergence de projets collectifs sur les territoires de proximité ou autour d'une thématique

- Faire connaître les préoccupations portées par les centres isérois et être un lieu de transmission d'informations pour la fédération.

■ Commission Référents famille

Référents bénévoles : Johanna FULACHIER, Catherine JALLIFIER-VERNE, Nelly PRAS

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Cette commission s'adresse aux référents famille des centres sociaux adhérents ou en cours d'adhésion-reconnaissance. En 2012, la commission a été ouverte à titre expérimental aux bénévoles des centres sociaux qui suivent la question de la famille et de la parentalité dans les centres. La commission a mobilisé 24 personnes dont 4 bénévoles tous les deux mois. Cette commission itinérante a été accueillie dans 4 centres sociaux différents.

Actualités 2012 :

- Développer une interconnaissance des actions développées dans le cadre de l'animation famille
- Favoriser les échanges d'information dans le but de mettre en place une base ressources concernant les partenariats potentiels et les bonnes adresses
- Interroger en continu le rôle du référent famille dans le centre social (circulaire CNAF Juin 2012)
- Développer des compétences dans l'évaluation d'action

■ Commission Référents jeunesse

Référente bénévole Valérie DESLOGES

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Cette commission s'adresse aux référents enfance/jeunesse des centres sociaux adhérents ou en cours d'adhésion-reconnaissance. Elle prend appui sur les savoirs, les savoir-faire et les expériences des animateurs, pour faire émerger de nouvelles pratiques.

Actualité 2012 :

- Repenser ensemble l'animation et les contenus de la commission
- Réfléchir sur la non-présence, ou la présence par intermittence des jeunes de plus de 16 ans dans les centres sociaux
- Décrire les actions et activités réalisées par nos centres afin d'analyser nos différents modes d'intervention en fonction des publics
- Comprendre la cohérence entre les activités et le projet social

2 Organiser la communication entre les centres sociaux et entre la fédération et les centres sociaux

■ Commission Communication

Référents bénévoles : Claude DELRUE et les administrateurs

Référentes professionnelles : Valérie MALANDRE et Marie-Françoise CHAUVEAU

La commission « communication » a fait le point sur les outils disponibles (site, FCSI.com, plaquettes etc..) a défini les priorités et établi un premier budget de communication.

Repenser le site internet semble une priorité afin de travailler sur la communication interne et assurer une visibilité externe. Une réflexion sur la simplification des rubriques a été réalisée en 2012 mais la mise en œuvre des nouvelles formes ne pourra intervenir que courant 2013.

La commission a affirmé la nécessité que la fédération se dote de support de présentation simple et d'une charte graphique conforme à celle qui développe la FCSF en 2012 et qui sera accessible avant le congrès de juin 2013.

Participer aux événements qui jalonnent la vie des centres.

Durant l'année 2012, les administrateurs ont souhaité pouvoir participer aux 17 assemblées générales des centres sociaux afin de mieux connaître les réalités vécues sur le territoire et donner des informations sur les objectifs et modalités d'intervention de la fédération. Ils sont constitués dans la plupart des cas des binômes entre administrateurs ou administrateur/déléguée.

Participation de la déléguée à différents temps forts proposés par un centre aux habitants de son territoire.

Faire vivre les locaux fédéraux

La commission réaffirme l'importance d'avoir un lieu de rencontre, de travail et de réunion au siège à Voiron pour l'ensemble des adhérents. Ce siège doit également permettre d'accueillir les partenaires et de mettre en place dans l'avenir un lieu ressource.

Quelques aménagements succincts encore à ce jour ont permis d'installer 3 bureaux, une salle de réunion ainsi qu'un espace de convivialité.

Durant l'année 2012 différentes commissions ou groupes de moins de 12 participants se sont réunis au siège.

3 Développer le réseau des adhérents

Référent bénévole : Claude DELRUE et les membres du Bureau

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

La FCSI souhaite œuvrer au renforcement du fédéralisme en Isère : en effet, la couverture fédérale est loin d'être entière.

Cependant les moyens humains mobilisés en 2012 n'ont pas permis de mettre en place une stratégie nouvelle. Deux centres sociaux « L'arche » de Seyssinet-Pariset et le centre social de Claix ont interpellé la fédération sur les modalités et les conditions d'adhésion.

3/ NOS ACTIONS (suite)

2/ Renforcer la qualité des projets centres sociaux et qualifier les acteurs du centre

1 Animer le réseau isérois pour observer, analyser et agir collectivement

Référent bénévole : le Bureau

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

■ Accompagnement à l'élaboration et à l'évaluation du projet social

Le renouvellement du projet social qui détermine l'obtention de l'agrément centre social mobilise l'ensemble des acteurs du territoire autour du centre social tous les 4 ans. Durant l'année 2012, 7 centres sociaux adhérents 2012 (Chasse sur Rhône, Heyrieux, Jarrie, les Avenièrès, Pontcharra, Pont Evêque, Au fil de Lambre, Rives) étaient en procédure de renouvellement. La fédération a repensé son accompagnement méthodologique autour de 3 modalités :

- Une participation au comité de pilotage du renouvellement à la demande du centre
- Un accompagnement méthodologique à l'équipe dirigeante du centre qui en aura formulé la demande auprès de la fédération
- Un accompagnement rapproché par la fédération à la demande du centre qui sera réalisé après contractualisation d'un cahier des charges et validation du CA fédéral.

En aucun cas la fédération ne se substituera au centre social pour animer la démarche.

Le choix de la méthode pour renouveler le projet se fera conjointement centre/fédération dans le respect des pratiques participatives, du temps disponible et des contraintes du territoire.

La mise en œuvre des pratiques nouvelles va demander durant l'année autant par les centres que par les partenaires, des temps de discussion et de concertation avant d'arriver fin 2013 à l'accompagnement de plusieurs projets.

■ Accompagnement des centres sociaux qui traversent des situations particulières :

Changement de gestionnaire

Le centre social associatif de Pont Evêque interpelle la fédération pour un accompagnement des 25 membres du conseil d'administration dans la phase de transition qui doit amener l'association à se dissoudre pour confier l'animation du projet social à la municipalité en Janvier 2013.

L'accompagnement portera sur le rôle des administrateurs dans la transition, l'information à faire auprès des habitants, la mobilisation des habitants dans le dialogue avec la ville et enfin la préfiguration d'un comité d'habitants qui participera à la définition des orientations du projet social, à sa mise en œuvre et à son évaluation.

Soutien à la fonction employeur

Le soutien à la fonction « employeur » des centres sociaux associatifs s'est traduit en 2012 par deux approches complémentaires. D'abord une rencontre avec le bureau du centre social pour faire formuler la demande et mettre en place une réponse adaptée qui débouchera sur une intervention ponctuelle ou sur la mise en place d'un module de formation ouvert largement aux administrateurs. Les principales demandes : mettre en place une délégation à la direction, réfléchir à la fonction pilote du centre social, comprendre le rôle d'un syndicat employeur.

Un centre social (René Cassin de Pontcharra) souhaitera associer la fédération dans la commission embauche pour le recrutement de son directeur.

Soutien individualisé à la fonction de direction

Face à la nouvelle circulaire, plusieurs directeurs s'interrogent sur leur qualification professionnelle et demandent un entretien sur les possibilités d'obtention d'un niveau II ou I pour répondre aux exigences de la circulaire mais aussi pour prendre du recul sur leur fonction de direction.

A ce jour, la FCSI ne développe pas de module d'accueil pour les nouveaux directeurs mais elle reste vigilante et se met à disposition du nouvel entrant pour « l'acculturer » au réseau le plus rapidement après sa sollicitation.

Accompagnement à l'évaluation d'action

Fin 2012, un centre social (Au fil de Lambre) demande à la fédération d'animer un temps d'évaluation d'une action d'insertion sociale et professionnelle « le champ de haricots verts » développée depuis deux années en direction des jeunes. La fédération va animer deux séquences dans lesquelles seront associés les administrateurs et les professionnels du centre, l'association partenaire qui met à disposition les compétences techniques ainsi que les élus.

2 Qualifier les acteurs des centres sociaux

Référente bénévole : Sylvie LEBRUN

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

La Commission Formation composée de directeurs et d'administrateurs de centres sociaux est chargée de travailler sur les orientations de formation pour les acteurs non salariés des centres sociaux pour l'année et d'analyser les demandes et de valider le plan de formation

Le Plan de formation des acteurs est un outil indispensable pour renforcer leur compétence : 9 modules, 19 jours d'intervention pour 93 personnes et un budget global mobilisé de : 16 518€.

Le plan de formation des acteurs est financé d'une part par le fonds des centres sociaux « Fosfora » géré par la FCSF d'autre part par le fonds commun créé en 2010 par les fédérations régionales d'éducation populaire et géré par la CPCA Rhône-Alpes et par la mobilisation des fonds de développement de la vie associative (FDVA) géré par le Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

La multiplicité des sources de financement demande un long travail d'écriture des modules, puis de saisie dans les différentes bases et enfin une évaluation différenciée pour chaque financeur.

3 Animer des dynamiques collectives sur les thématiques qui questionnent les centres sociaux

Si les centres sociaux sont des espaces de parole pour les habitants (ils y apportent leurs préoccupations, leurs incertitudes, leurs difficultés et leurs révoltes) ils sont également des lieux d'élaboration de projet, de développement d'action et d'expression du pouvoir d'agir des habitants.

la FCSI entend développer des commissions, groupes, ateliers qui permettent aux centres sociaux de se retrouver autour d'une thématique, d'une question de société afin d'analyser et agir avec les habitants sur ses situations « écrasantes ».

■ Commission Culture

Référente bénévole : Catherine LADET

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Depuis toujours l'accès à la culture, la reconnaissance des nouvelles formes de culture, le développement de pratiques culturelles permettent aux habitants de faire vivre leurs compétences et d'enrichir leurs territoires. Fin 2012, à la demande de quelques centres, la FCSI propose la mise en place d'une commission autour de la dimension culturelle dans le projet centre social. 10 centres sociaux sont mobilisés : directeurs, animateurs, agent de développement, administrateurs et bénévoles. Le premier travail de cette commission constituée de bénévoles et de professionnels des centres a été de décrire et d'analyser les actions culturelles des centres présents, puis de réfléchir aux objectifs que cette commission souhaite poursuivre et d'établir une programmation sur 2012/2013.

■ Atelier : Jardins, Epicerie, Alimentation

Référents bénévoles : Johanna Fulachier, Catherine Jallier-Verne, Nelly Pras

Référente professionnelle : Marie-Françoise Chauveau

Depuis plusieurs années, les centres sociaux développent des jardins collectifs, des épiceries, des activités autour de l'alimentation. Si les supports sont parfois les mêmes, les objectifs qui les sous-tendent varient, allant du lien social à l'accès à un bien indispensable et de qualité, à l'accès à l'insertion professionnelle.

A travers la création de l'atelier, La FCSI a expérimenté avec le groupe référent famille, un espace qui décrit les différentes expériences portées par les centres et l'implication des habitants dans chacun des projets. Cet atelier n'a pas pu se consolider en 2013 par manque de temps de la part de la déléguée mais aussi par que les référents familles mobilisés en majorité ne pouvaient se rendre disponible sur plusieurs temps collectifs.





3/ NOS ACTIONS (suite)

■ Atelier : Vacances/loisirs

Référents bénévoles : Johanna FULACHIER, Catherine JALLIER-VERNE, Nelly PRAS

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

La rencontre du 22 Juin 2012 dans les locaux de la Fédération fait ressortir de nombreux questionnements dans l'accompagnement des vacances et des sorties familiales. Il paraît important de prendre le temps d'avancer sur les enjeux et les méthodes liées à l'accompagnement de départ en vacances et pour l'accès aux loisirs des familles. Les membres de l'atelier, et les référents famille, vont s'interroger, à partir d'un questionnaire sur leurs pratiques et la cohérence avec le projet social. Deux rencontres vont avoir lieu en juin et septembre 2012, mais ne seront pas poursuivies faute de temps.

Ces expériences nous apportent des enseignements précieux pour l'avenir :

- Les centres sociaux ne connaissent pas les projets similaires qui se développent sur les autres territoires.
- L'approche par thème permet de mobiliser plus largement : les référents famille, les agents de développement, les animateurs, les directeurs, les administrateurs, les bénévoles d'activité, mais aussi des partenaires.
- L'approche par thème permet de faire se rencontrer des habitants autour d'une pratique commune.
- Ces expériences montrent la créativité des habitants, la capacité à faire vivre un projet et à le défendre collectivement.
- Des temps formatifs pour les habitants peuvent être envisagés : visites, formation sur une technique.
- Des projets collectifs d'échanges peuvent être envisagés : banque de graines et de jeunes pousses, achats groupés, départ de vacances inter-centres...
- Les expériences peuvent alimenter une réflexion collective et un portage collectif pour faire évoluer les politiques publiques et les acteurs politiques des territoires.

4 Qualifier les acteurs des centres sociaux

■ Action : Paroles de jeunes adultes

Référente bénévole : Valérie DESLOGES

Référents professionnels : Raphael BETH et Marie-Françoise CHAUVEAU

Intégrés dans la démarche Congrès, portés par l'URACS, et accompagnés par la fédération, 5 centres sociaux de l'Isère : CS Ile du Battoir Beaurepaire, CS intercommunal St Romain, CS au fil de lambre, CS d'Heyrieux et CS de Varcès, se proposent pour collecter la parole de jeunes adultes sur leurs territoires.

De courts moments, des entretiens sont enregistrés et donneront une bande sonore qui sera présentée lors de l'évènement de Novembre 2012, des jeunes usagers du centre ou non sont mobilisés, certains seront présents à Lyon et participeront activement autour du thème : entre espoir et galère.

3/ Peser collectivement sur l'environnement institutionnel des centres sociaux et assurer l'avenir du réseau

■ Ces objectifs passent par :

- Un dialogue permanent avec les acteurs publics du département (voir chapitre 5)
- L'appui, la facilitation ou l'animation du dialogue entre le centre social et sa/ses collectivité/s locale/s de référence
- L'information et la communication externe : valorisation des expériences, Internet, médias, rencontres départementales
- La mise en place de veille sur les questions d'intérêt général, d'intérêt collectif

■ Espace Réseau Sud

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

La FCSI co-anime, avec les centres sociaux adhérents implantés dans le sud de l'Isère, des temps de travail concertés, où se réunissent présidents, directeurs, gestionnaire de centres.

Les centres sociaux concernés : CS Olympe de Gouges (Vif), Emile Romanet (Varces), CSC André Malraux (Jarrie) et Le Granjou (Monestier de Clermont). Ce dernier n'a pu se joindre régulièrement aux travaux du groupe à cause d'un congé maternité. Le groupe s'est retrouvé tous les deux mois.

L'objectif est d'entretenir la dynamique existante, d'analyser collectivement des situations ou des postures, d'avoir une démarche ou des actions concertées et de mettre en place un groupe de veille sociale sur le territoire.

Les réunions en 2012 ont porté essentiellement sur les problématiques de pilotage, de relation aux élus locaux, de qualification des professionnels et participation des habitants.

■ Réseau des directeurs de l'Arc Viennois

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Depuis plusieurs années, les directeurs des centres sociaux de Vienne, de Chasse/Rhône, de Pont-Evêque ont mis en place un temps de travail collectif où sont débattus des questionnements communs et sont proposées des actions collectives.

Ce réseau a interpellé de façon très modeste la déléguée durant l'année 2012. Par contre il leur semble important que la réflexion locale vienne conforter et interpellier le travail réalisé dans le comité Technique des Directeurs dès 2013.

■ Séminaire de l'IEP de Grenoble

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

L'équipe de l'ESEAC-IEP de Grenoble propose chaque année un séminaire sur l'économie sociale et solidaire. En 2012, elle demande à la FCSI d'animer un atelier sur les expérimentations développées par les acteurs de l'ESS autour de la mobilité. La déléguée va animer l'atelier en septembre et le centre social d'Heyrieux sera grand témoin pour présenter son expérimentation « navette de convoyage » qui permet à certains habitants d'accéder à différentes structures (services administratifs, services sociaux, médecins) et facilitant ainsi leur vie quotidienne. Ce projet pluri-partenarial a permis de créer un poste de travail géré par le centre social.



4/ NOTRE FONCTIONNEMENT EN RESEAU

La fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France tête de réseau des 1100 centres sociaux affiliés.

Sur les missions comme sur les thématiques, une équipe nationale composée d'administrateurs et de salariés, coordonne le réseau en France.

■ Participation à l'Assemblée Générale de la FCSF

Référent bénévole : José MASTRODICASA

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

L'Assemblée générale de la FCSF s'est déroulée les 12 et 13 Mai 2012 à Moissy Cramayel (77), un administrateur et la déléguée étaient présents pour faire entendre la position de l'Isère dans les différents temps de débat. Un temps festif organisé par la fédération de Seine et Marne nous a permis de rencontrer de nombreuses fédérations.

L'assemblée générale de 2013 aura lieu durant le congrès à Lyon.

■ La démarche congrès

Référent bénévole : José MASTRODICASA

Référent professionnel : Raphael BETH en appui Marie-Françoise CHAUVEAU

Lancée à l'occasion de l'assemblée générale de Juin 2010 à Verdun pour l'organisation du 8ème congrès des centres sociaux les 21-22 et 23 Juin 2013 à Lyon. C'est une démarche en 3 temps.

L'année 2012 est l'année des débats qui se sont appuyés sur la publication « Ecouter-Comprendre-Agir » : 1000 témoignages, 7 questions sociales, des pistes pour agir. Le débat en région « jeunes adultes entre espoir et galère » s'inscrit dans cette démarche.

Raphael BETH, va se joindre à l'équipe référent congrès à partir d'octobre 2012 permettant ainsi à la fédération de faire passer de l'information aux centres et d'activer la mobilisation.

■ La formation des acteurs :

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Le fonds spécifique de formation des acteurs (FOSFORA) donne aux acteurs bénévoles des centres sociaux les moyens de se mobiliser et de former d'autres habitants. La FCSI a mobilisé en 2012 la somme de 8 866€ pour développer des actions de formation dans les centres sociaux demandeurs.

■ Des missions d'appui au réseau par le déclenchement du « devoir d'intervention »

Référents bénévoles : Claude DELRUE et José MASTRODICASA

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

L'intervention d'administrateurs et du secrétaire général François Vercoutère de la FCSF a permis de soutenir la FCSI dans son évolution en matière d'organisation durant l'année 2012.

La FCSI a participé à des temps de travail en 2012 principalement :

- Une participation à la commission sur les enjeux liés au vieillissement de la population jusqu'en juin 2012
- Livret de la collection Repères « les centres sociaux accompagnent le vieillissement dans une démarche de développement social local » N°4 Printemps/Été 2012



■ Réunion des cadres fédéraux

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

La déléguée fédérale a été présente deux jours à Paris en 2012 pour échanger sur les pratiques professionnelles, partager de l'information du département vers la tête de réseau et du national vers les fédérations locales. De nombreux thèmes de travail : la circulaire CNAF, l'actualité en matière de réforme territoriale, la démarche congrès, le service civique et de nombreuses informations sur les différentes démarches réalisées par la FCSF auprès des différents acteurs nationaux.

■ Réunion des assistantes fédérales

Référente professionnelle : Valérie MALANDRE

Notre assistante fédérale a participé à la rencontre de Novembre 2012, cela lui a permis de faire le point sur les outils mis à disposition pour travailler sur les chantiers menés par la FCSF et le réseau (REZOFED, règles de fonctionnement des cotisations, de FOSFORA et de la charte graphique).

■ JPAG (Journées professionnelles de l'animation de la vie globale)

Référent bénévole : Robert CHATAGNER

Ce temps d'échange et de formation s'est déroulé sur 3 jours en Novembre 2012 avec 431 personnes au Palais des Congrès de Reims. La déléguée fédérale n'a pu s'absenter, mais l'Isère était représentée par un directeur administrateur de la fédération.

L'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS)

Nous permet d'échanger avec les administrateurs et les collègues des autres fédérations de Rhône-Alpes, de mobiliser nos compétences sur les thématiques choisies conjointement, de construire des actions collectives et des outils communs, de faire évoluer nos méthodes de travail pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants.



■ Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'URACS

Référents bénévoles: Marcelle TRON-SIAUD puis Valérie DESLOGES, Johanna FULACHIER, José MASTRODICASA, Nelly PRAS.

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

La FCSI a participé aux orientations régionales lors de l'Assemblée Générale de l'Union Régionale où se sont rendus 3 administrateurs et la déléguée. La FCSI siège au conseil d'administration régional. La présidente puis deux administratrices ont été assidues aux travaux forts riches.

■ Renouvellement du projet 2013-2016 de l'Union Régionale

Référents bénévoles : Marcelle TRON-SIAUD puis Nelly PRAS, Valérie DESLOGES, José MASTRODICASA

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU
Durant l'année 2012, chacune des fédérations départementales ainsi que l'Union Régionale ont décidé de travailler au renouvellement de leur projet associatif. Cette démarche concertée vise à permettre une meilleure intégration des axes de développement.

Bien que la FCSI n'ait pu aller au bout de sa démarche de renouvellement durant l'année 2012, elle a activement contribué avec des administrateurs et la déléguée aux 4 temps d'échange pour la construction du projet régional respectueux des diversités départementales.

Le projet régional est disponible à la fédération et peut vous être envoyé sur demande en format électronique. Il sera posté sur le site prochainement.

■ Comité des délégués

Référents : Marie-Françoise CHAUVEAU et Raphael BETH

Le comité des délégués s'est réuni 4 fois en 2012 et nous a permis d'échanger avec les collègues des autres fédérations, de construire des actions collectives et des outils communs, d'analyser collectivement des projets de loi comme des tendances régionales et nationales qui risquent d'impacter les centres sociaux.

■ Groupe de travail « Vieillesse comme charge ou vieillesse comme richesse »

Animation : Christian DUMORTIER, délégué de la fédération ardéchoise

Participant : Marcelle TRON-SIAUD

Les centres sociaux de Rhône-Alpes développent une expérimentation centres sociaux et CARSAT sur cette thématique. Le dossier proposé par un centre social de l'Isère n'est pas retenu.

La présidente participera à la journée régionale « de la vieillesse comme risque à la vieillesse comme ressource » le 26 mars 2012 à Vénissieux.

La FCSI ne pourra continuer à participer activement au groupe de travail, mais continue de faire suivre les différentes informations aux centres sociaux adhérents.



■ Groupe de travail « Formation professionnelle »

Référente : Marie-Françoise CHAUVEAU

L'URACS anime une réflexion autour des enjeux de la formation des professionnels et des acteurs bénévoles des centres sociaux réactivée en 2012. La FCSI sera présente lors de 2 rencontres qui permettront de fixer les objectifs : former les dirigeants aux actions collectives à visée émancipatrice, sécuriser et stabiliser les parcours professionnels au sein du mouvement, articuler formation professionnelle et formation bénévole.

■ Université d'été Septembre 2012

Référentes : Mireille VENUAT et en appui Marie-Françoise CHAUVEAU

Cette université « Artisans de la transformation » a mobilisé 2 administrateurs : José MASTRODICASA et Valérie DESLOGES ainsi que Mireille VENUAT et Marie-Françoise CHAUVEAU.

■ Débat « jeunes adultes entre espoir et galère » Novembre 2012

Référents : Raphael BETH et en appui Marie-Françoise CHAUVEAU

Ce débat construit dans le cadre de la démarche congrès a été porté par l'URACS et les fédérations départementales. 5 centres sociaux se sont associés à la démarche et 3 centres sociaux de l'Isère (CSC Ile du Battoir Beaurepaire, CS intercommunal St Romain, CS Au fil de Lambre Sonny) étaient présents avec des jeunes de leur territoire lors de la journée qui s'est déroulée à la mairie de Lyon et a mobilisé 150 personnes.

■ Système d'échanges en Rhône-Alpes des centres sociaux (SERACS)

Référents : Marie-Françoise CHAUVEAU et Raphael BETH

Participation des professionnels aux 7 réunions du comité de pilotage qui ont permis d'analyser les données 2011 saisies par les centres, de concevoir le questionnaire portant sur les données 2012 et démarrer avec la CAF Isère un travail d'observation conjointe et concertée.

SERACS a été également le temps d'échanges entre les 6 fédérations des centres sociaux et les 7 CAF de la région sur les modèles de contractualisation entre les centres, les villes, les communautés de communes, les départements, les MSA.

Ce travail débouchera :

- sur la production du livret « les centres sociaux en Rhône-Alpes, analyse 2012 »
- sur une journée d'abord prévue en mars et repoussée à l'automne sur le processus et le contenu possible des « accords politiques »

Le travail réalisé depuis plusieurs années est repris par la FCSF et la CNAF en 2012 afin de créer un observatoire national des centres sociaux.

5/ NOS PARTENAIRES

En nouant des partenariats avec des acteurs départementaux, régionaux et locaux, la FCSI souhaite entretenir un dialogue avec les différents acteurs institutionnels et avec les acteurs de la société.

5.1 Développer un partenariat d'objectif avec les institutions du département

Référent : le conseil d'administration

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Deux partenariats principaux apportent un soutien pour la mise en œuvre du projet fédéral dans le cadre de convention d'objectifs et de financement

Pour la FCSI il s'agit :

- de faire reconnaître la plus value apportée par la fédération au projet des centres sociaux sur les territoires.
- d'échanger des informations et des points de vue sur la vie des centres sociaux, l'environnement institutionnel et politique et d'analyser ensemble des situations « problèmes »
- de réaliser des actions en partenariat en direction des centres sociaux à partir d'une analyse partagée des besoins des habitants, des centres sociaux et du territoire départemental.

■ Partenariat avec la CAF Isère

Les relations partenariales avec la CAF Isère étaient peu fréquentes et tendues et une convention d'objectif et de financement d'une année à hauteur de 27 000€ a été signée pour l'année 2012.

Cette convention proposait la mise en place de rencontres à fréquences régulières :

- avec le responsable du département des interventions sociales
- avec les responsables du pôle développement sur les territoires
- avec la responsable du pôle ingénierie d'action sociale

- ainsi que la rencontre en décembre 2012 entre des membres du CA et de la direction de la CAF Isère et des membres du CA de la FCSI

Notre coopération à différents moments durant l'année 2012 nous a permis de réfléchir à la mise en place pour l'année 2013-2014 d'une convention d'objectif.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la CAF Isère a nommé M. Jean-François Hogrel, 1^{er} Vice président comme représentant au conseil d'administration de la fédération. Très présent à nos travaux dès mars 2012, le représentant de la CAF de l'Isère enrichit la réflexion fédérale en apportant le point de vue de l'institution.

■ Partenariat avec les services du Conseil Général de l'Isère

Les relations partenariales avec le CG38 sont inscrites dans une convention d'objectifs 2012-2013-2014 : la participation financière à la FCSI a été de 31 000 € pour l'année 2012.

La forte charge de travail de la fédération ainsi que la réorganisation du Conseil Général n'ont pas permis de mettre en place des temps de rencontres réguliers. Un travail collaboratif devra trouver son mode de fonctionnement en 2013.

Ces deux partenariats contribuent à l'équilibre économique de la fédération, nous permet de diversifier nos sources de financement, ce qui est essentiel pour garantir la pérennité et l'indépendance de la fédération.

5.2 Coopérer avec d'autres partenaires associatifs

Référent : le conseil d'administration

Référente professionnelle : Marie-Françoise CHAUVEAU

Les objectifs pour la FCSI seraient :

- de co-construire des actions, des projets autour de grandes questions sociales
- de participer à la sensibilisation, à l'information des habitants et des centres sociaux sur les sujets qui les mobilisent
- de porter une parole collective sur le pouvoir d'agir des habitants
- de co-construire des actions en faveur de la défense des droits individuels et collectifs

La coopération avec d'autres réseaux associatifs est pratiquement inexistante dans l'activité générale de la fédération en 2012.

- Participation aux travaux de l'ARV (Association des Réseaux Volontaires) en matière de formation des bénévoles et de suivi de la mise en place du fonds communs pour la formation des bénévoles.

- Quelques rencontres ponctuelles avec MCAE Isère active sur le dispositif DLA, les FRANCAS, L'IFTS, MRJC Rhône-Alpes.



6/ NOTRE RESEAU FEDERAL EN 2012

Désireuse d'accompagner les projets sociaux des centres sociaux du département, la FCSI met son savoir-faire et ses compétences à disposition des 36 centres sociaux et socioculturels adhérents.

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Espace François Mitterrand,
chemin du 4 Aout 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Centre social « les Coulmes » et « AILE »

Co-gestion CCAS/association
10 place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Maison des habitants Chorier-Berriat

Gestion CCAS/association
10, rue Henri Le Chatelier
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 21 29 09
cs.chorier-berriat@ccas-grenoble.fr

Maison des habitants du secteur3

Gestion CCAS
68 bis rue Anatole France
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 20 53 90
antenne3.mairie@ville-grenoble.fr

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
centresocial-j.bedet@wanadoo.fr

Centre social de l'Orgère

Gestion CCAS
96, rue Sadi Carnot
38140 RIVES
Tél : 04 76 91 28 72
centre.social.municipal@ville-de-rives.fr

Cité de la CAF « La résidence »

Gestion CAF
45, avenue Général Leclerc
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 43 63 70
cite-caf-bourgoin-residence.cafisere@caf.cnafmail.fr

Centre social les Alpains

Gestion CAF
10, rue René Lesage
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 33 23 80
les-alpains-cafisere@caf.cnafmail.fr

Maison des habitants du centre ville

Gestion CCAS
2, rue du Vieux Temple
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 54 67 53
cs-vieux-temple@ccas-grenoble.fr

Maison des habitants Abbaye-Jouhaux

Gestion CCAS
110 Avenue Jean Perrot
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 25 49 63
cs-teisseire@ccas-grenoble.fr

Centre socioculturel Intercommunal Granjou

Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social du Roussillonnais

Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 29 00 60
cspr@wanadoo.fr

Centre socioculturel des Barbières

Gestion Associative
9, Rue Pierre Mendès France
38670 CHASSE/RHONE
Tél : 04 78 73 86 22
centre-social.chasse@free.fr

Cité de la CAF Emile Ronamet

Gestion CAF
3, rue de Belgrade
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 50 11 00
cite-caf-grenoble.cafisere@caf.cnafmail.fr

Maison des habitants Prémol

Gestion CCAS
7, rue Henri Duhamel
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 09 00 28
cs-premol@ccas-grenoble.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cscheyrieux.fr

Centre social OVIV

Gestion associative
110 Chemin des Haies
38122 MONSTEROUX MILIEU
Tél : 04 74 16 88 34
centresocialoviv@voila.fr

Centre social du Pays du Guiers

Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 ST LAURENT DU PONT
Tél : 04 76 55 40 80
accueil-cs.paysduguiers@orange.fr

Centre social « Surieux »

Gestion CCAS
27, place Beaumarchais
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 09 64 03
centre-social-surieux@ville-echirolles.fr

Maison des habitants Bajatière

Gestion CCAS
79, avenue Jean Perrot
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 54 41 80
cs-bajatiere@ccas-grenoble.fr

Maison des habitants Les Baladins

Gestion CCAS
31, place des Géants
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 33 35 03
cs-baladins@ccas-grenoble.fr

Centre socioculturel André Malraux

Gestion associative
1, Montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social de Pont Evêque

Gestion associative
6, rue Louis Leydier
38780 PONT EVEQUE
Tél : 04 74 16 17 00
csponteveque@free.fr

Centre social rural intercommunal

Gestion associative
30 route de la Chapelle
38150 ST ROMAIN DE SURIEU
Tél : 04 74 84 43 92
cs.romain@wanadoo.fr

Centre social

Gestion CCAS
Espace des Alpes, 3 av. de Verdun
38260 LA COTE SAINT ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
centresocial.mairiecsa@wanadoo.fr

Centre social René Cassin

Gestion associative
21, rue Laurent Gayet
38530 PONTCHARRA
Tél : 04 76 97 79 79
centresocialcassin.pontcharra@wanadoo.fr

Centre social Au Fil de Lambre

Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 SONNAY
Tél : 04 74 79 43 51
afdl@orange.fr



6/ NOTRE RESEAU FEDERAL EN 2012

Centre socioculturel Emile Romanet

Gestion associative
Espace Charles De Gaulle
38760 VARCES
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social Louis Van Herck (Estressin)

Gestion associative
Quai Claude Bernard BP 5
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 00
accueil@cslvh.eu

Centre social Le Relais Initiatives Habitants (RIH)

Gestion communale
Place Salvador Allende
38500 VOIRON
Tél : 04 76 05 24 05
centresocialrih@ville-voiron.fr

Vers une démarche « adhésions reconnaissance » fin 2012

Maison des initiatives et du développement social (MIDS) l'Arche

Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Vallée de Gère

Gestion associative (DSP)
9, rue Victor Faugier
38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 48 55
csvgere@alfa3a.org

Centre social Malissol

Gestion associative (DSP)
La Ferme, 12 av. Jean de la Fontaine
38200 VIENNE
Tél : 04 74 57 12 00
csmalissol.alfa3a@orange.fr

Centre social Rosa Parks

Gestion CCAS
24 allée des Bruyères
38340 VOREPPE
Tél : 04 76 50 61 25
centre.social@ville-voreppe.fr

Centre socioculturel de l'Isle

Gestion associative
2, allée de Provence
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 10
accueil@csisle.eu

Centre social Olympe de Gougues

Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 VIF
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@ville-vif.fr

L'appartenance au Réseau des Centres sociaux se conçoit dans une double approche :

- Celle du Centre Social dont le porteur de projet veut adhérer au réseau et faire reconnaître le projet de sa structure,
- Celle de la Fédération qui reconnaît que les orientations et actions du Centre Social demandeur sont en adéquation avec les valeurs de la Charte fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Il s'agit d'un acte volontaire et formel concrétisé par une décision des instances délibératives concernées : c'est pourquoi la formulation « Adhésion-Reconnaissance » est employée.

RAPPORT FINANCIER

La vie en réseau c'est également l'art des chiffres !

Les comptes de la FCSI reflètent l'activité de la fédération durant l'année 2012.

Compte de résultat

DEPENSES (euros)	Année 2012	Année 2011
Achat de fournitures	7 808	4 912
Services extérieurs	25 517	27 554
Impôts et taxes	3 683	1 029
Charges de personnel Dont salaires : 64 816 Dont charges sociales : 26 389	93 641	114 695
Charges de gestion courante Dont cotisation FCSF+ URACS : 54 231 Dont fonds régional de formation des bénévoles 5 200	59 900	59 410
Dotations aux amortissements	4 681	4 398
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	5 184	7 182
Dotations aux provisions et fonds dédiés	20 000	
Total Dépenses	220 414	219 180

RESSOURCES (euros)	Année 2012	Année 2011
Services vendus Dont fonds mutualisés FCSF : 15 000	0	16 535
Subventions d'exploitation	78 092	97 933
Autres produits* Dont cotisations des adhérents : 124 070 Dont formation des bénévoles : 20 229	145 878	108 899
Reprise sur provisions risques et charges	12 472	
Autres produits financiers	1 305	
Produits sur exercices antérieurs		2 403
Total Produits	237 747	225 771
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 333	6 591

Les dépenses

Les charges de personnel : 93 641 €

Elles représentent 38 % des charges pour l'année 2012. Elles concernent les salaires chargés de la déléguée, de celui de l'assistante fédérale arrivée en juin 2012 ainsi que la liquidation du départ en retraite d'Alain Bouvier (salaires chargés-provisions conformément aux textes en vigueur).

Les frais de fonctionnement

Le choix d'installer un espace fédéral a généré des augmentations de charges (location, aménagement et installation) qui sont nécessaires à la mise en œuvre de notre projet collectif.

Le plan de formation pour la qualification des acteurs bénévoles entraîne la mobilisation de fonds qui sont collectés au niveau régional par la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

Les ressources

Les cotisations : 124 070 €

Elles correspondent aux cotisations collectées auprès des centres sociaux pour une somme de 124 070 € soit 52 % des recettes, réparties de la manière suivante : La fédération départementale bénéficie de 69 539 € (29,4 % des recettes) pour son fonctionnement et reverse 43 650 € à la fédération nationale et 10 581 € à l'union régionale.

Les subventions et concours publics : 78 092 €

Les partenaires ont renouvelé leur soutien pour l'année 2012 avec un financement de 27 000 € de la CAF de l'Isère (11,4 % des recettes), et de 31 000 € du Conseil Général de l'Isère (13 % des recettes), ainsi qu'un financement de l'État de 11 025 €.

Nous bénéficions encore pour 2012 de l'aide financière sur le poste du délégué de 3 631 € (Fonjep), qui est dénoncé fin 2012.

Autres fonds obtenus : 20 229 €

Chaque année, nous montons plusieurs dossiers de subvention pour financer la formation des acteurs non salariés des centres sociaux.

Reprise sur provisions : 12 472 €

Il s'agit de la reprise des sommes constituant les indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective ALISFA.

Dotations aux provisions et fonds dédiés : 20 000 €

Pour faire face au contrôle de l'URSSAF annoncé en Janvier 2013, nous avons provisionné une somme de 10 000 €. Pour le congrès national de juin 2013, le CA a souhaité encourager la participation des acteurs bénévoles des centres sociaux en apportant notre concours à hauteur de 5 000 €.

En lien avec l'écriture du projet fédéral prévu 2012-2016 et en raison du retard pris, le conseil d'administration souhaite provisionner 5 000 € en vue de couvrir le projet de communication, compléter l'aménagement des locaux, l'investissement en matériel de transport non couverts par les amortissements.

Le compte de résultat enregistre un excédent 17 333 €

Deux éléments à prendre en compte :

1/ Nous avons géré notre fédération de manière prudente du fait de la multiplicité des changements : un travail fédéral qui fait suite au virage pris dès 2011, le recrutement de notre assistante fédérale, la gestion et l'aménagement de nos nouveaux locaux, autant d'obligations nouvelles, qui même si elles ont été anticipées, ont donné lieu à plus de vigilance. De plus, la convention de partenariat signé avec la CAF de l'Isère n'a été renouvelée dans un premier temps que pour l'année 2012, ajoutant ainsi une incertitude financière quant à l'avenir (cependant, dans l'année, l'enrichissement de ce partenariat n'a cessé de progresser en se concrétisant par de nouveaux liens et une convention bisannuelle qui concernera les années 2013 et 2014).

Le lien est repris avec le Conseil Général qui a gardé son soutien financier pour 2012 à la même hauteur que 2011 (31000€), mais avec une certaine incertitude pour les années qui vont suivre.

2/ Le travail fédéral de l'année a mis à jour de nouveaux axes de travail pour la fédération. Les besoins exprimés par les centres et la nécessité d'être plus disponible pour faire vivre le partenariat nécessite d'envisager un temps de travail salarié supplémentaire dans un avenir proche pour répondre aux différentes sollicitations.

Le bilan simplifié donne une photographie patrimoniale et financière de la FCSI au 31/12/2012

L'ACTIF : l'utilisation des ressources 2012



■ **L'actif immobilisé** comprend les immobilisations corporelles (véhicules, matériel informatique). Ces investissements garantissent la réalisation des activités fédérales de base notamment l'appui aux centres sociaux adhérents et la pérennité du fonctionnement de la structure tout en garantissant son indépendance.

■ **L'actif circulant** (créances + disponibilités) comprend principalement les sommes dues par les adhérents et par les partenaires financiers ainsi que les comptes de placement et les disponibilités. Il est important de noter que la FCSI gère ses placements en « bon père de famille » en respectant les règles de prudence ; ils sont mobilisables à tout moment.

ACTIF	31/12/2012	31/12/1011
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles : 22 173 € - 17 889 € Immobilisations financières : 1 235 €	5 519	7 153
Actif circulant		
Créances des membres et partenaires : 63 940 € Disponibilités (banque+livret) : 93 563 €	157 503	130 649
TOTAL GENERAL	163 022	137 802

Le PASSIF : origine des ressources 2012

■ **Les capitaux propres** au passif comprennent les fonds statutaires et les réserves pour 47 264 € en 2012. Le résultat de l'exercice s'établit à 17 333 €.

■ **Les provisions et fonds dédiés (26 745 €)** représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2011 (dons, subventions et autres ressources) mais que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des membres du conseil d'administration.

■ **Les dettes de 89 013 €** correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (dettes sociales et fiscales).



PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Fonds associatif		
Report à nouveau : 29 932 € Résultat de l'exercice : 17 333 €	47 264	29 932
Provisions et fonds dédiés	26 745	17 972
Dettes		
Dettes sociales : 54 207 € Autres dettes : 34 806 €	89 013	89 898
TOTAL GENERAL	163 022	137 802

Notre situation de trésorerie est satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face au décalage des apports financiers (subventions, cotisations, etc...).

La politique des réserves relève d'une décision de gestion de l'assemblée générale. Ces réserves ont vocation à faire face aux situations d'urgence, aux imprévus et à garantir la continuité de nos activités. Le Conseil d'administration vous propose d'**affecter le résultat de 17 333 € en report à nouveau** pour permettre à la fédération d'envisager plus sereinement la mise en place du nouveau projet fédéral et, notamment pour étudier la possibilité d'une création de poste à temps partiel ainsi que le renouvellement du matériel nécessaire au fonctionnement de la FCSI.

Pierre LAURENT

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES MASSAS
07430 SAINT CLAIR
TÉL. 04 75 67 55 60
FAX 04 75 67 55 76

Fédération des Centres Sociaux de l'Isère
2 avenue John Kennedy
38500 VOIRON

E-mail : cabinet@laurent-p-cabinet.fr

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ma mission de commissaire aux comptes de votre Association, je vous confirme ci-après les dispositions relatives à cette dernière pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Mon programme d'intervention comprend :

- L'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ;
- La vérification des documents et rapports établis chaque semestre dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises ;
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi (relatives au rapport de gestion ou au document en tenant lieu, aux conventions réglementées ...).

Les travaux seront conduits selon les normes d'exercice professionnel et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC). L'annexe 1 rappelle les objectifs et démarches d'un audit, ainsi que les obligations respectives de la direction et des commissaires aux comptes.

Ma démarche d'audit nécessite une bonne communication entre la direction et moi-même, indispensable à la réalisation de ma mission.

Afin de confirmer les diverses déclarations recueillies au cours de la mission, et le fait que toutes les informations importantes m'ont été communiquées, je demanderais à la direction, à la fin des travaux d'audit, une lettre d'affirmation.

Compte tenu de la date de clôture et des délais légaux à respecter, nous sommes convenus de la planification de mes interventions comme suit :

.../...

N° SIRET : 351 789 003 00024 - N° TVA FR 37 351 789 003
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.

-2-

L'essentiel des interventions sera effectué entre janvier et avril mais la mission étant récurrente, une partie de ces interventions pourra être effectuée en dehors de cette période.

Mes honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Mes honoraires s'élèveront à 650 Euros hors taxes.

Cette proposition repose sur des conditions de déroulement normal de mes travaux et sur l'assistance active de vos services. Au cas où je rencontrerais des difficultés particulières en cours de mission, je vous en avertirais afin de réviser cette estimation.

Je reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

St Clair, le 29 Mars 2013

Pierre LAURENT
Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président

Pierre LAURENT
Expert-Comptable
Commissaire Aux Comptes
Les Massas - 07430 ST CLAIR
Tél. 04 75 67 55 60 - Fax 04 75 67 55 76
Siret N° 351 789 003 00024

RAPPORT D'ORIENTATION 2013

Ce rapport a pour but de dessiner les contours et les axes d'action à mettre en œuvre pour l'année 2013. Il s'agit d'exposer les prémices de la feuille de route élaborée par le conseil d'administration, une feuille faite pour qu'on la rectifie, qu'on la complète, qu'on la corrige, qu'on la réoriente et qu'elle devienne ainsi la trajectoire à tenir collectivement.

La FCSI propose d'inscrire les orientations de 2013 dans la continuité de l'année 2012 et de privilégier les actions déjà engagées ou correspondant à l'évolution prévisible de notre mission fédérale.

S'il n'est qu'un seul mot pour qualifier cette démarche 2013, ce sera celui **d'ouverture** :

Ouverture de la FCSI à la diversité croissante des formes et des enjeux des centres sociaux sur les territoires

- ceux qui interrogent les centres sociaux dans la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants
- ceux qui préoccupent les centres sociaux dans le renouvellement de ses bénévoles, de ses salariés et des habitants associés aux projets
- ceux qui interpellent les logiques d'animation, d'accompagnement, d'évaluation et d'ancrage territorial.

Ouverture de la FCSI à la diversité de ses partenariats

- Ouvrir, rajeunir et diversifier les formes d'engagement
Notre fédération a besoin, pour porter de nouveaux projets, de mobiliser plus d'acteurs bénévoles dans son conseil d'administration mais aussi de proposer de nouvelles formes d'engagement fédéral qui prennent en compte les réalités nouvelles de l'engagement associatif (animer un groupe de travail, représenter la fédération dans des groupes de travail départementaux, lors de temps forts proposés par un centre social, s'investir dans un partenariat avec d'autres acteurs du territoire, être référent sur une thématique comme la précarité, la famille, la culture. Il s'agit pour chacun (bénévoles et professionnels des centres) de choisir son lieu et son temps d'investissement.

- Ouvrir la fédération aux autres forces vives de son environnement.

Notre fédération a commencé à expérimenter une façon nouvelle de travailler avec la CAF, le Conseil Général et quelques acteurs locaux. Cette rencontre d'intérêts différents et cette conjugaison de nos compétences respectives dans les actions représentent son envie de construire un nouveau mode de développement.

Mais la FCSI doit également s'ouvrir à son environnement en construisant des coopérations de projet et d'action avec d'autres acteurs associatifs (associations d'éducation populaire, association du cadre de vie, associations

familiales, association d'insertion etc...) si elle veut être un vecteur de construction et de portage de la parole des habitants.

Ouvertures de la FCSI aux évolutions sociétales

- Etre à l'écoute des habitants, des centres sociaux et des territoires

La FCSI va chercher à diversifier ses approches, son mode d'intervention et à préciser la façon dont son projet fédéral s'inscrit dans les évolutions de la société. Elle souhaite se donner les moyens d'une écoute active des habitants visant à traduire les questions que nous pose l'évolution du monde en principe d'action et en programme de travail. Ce travail s'inscrira dans la construction du projet 2013-2016.

- Etre en dialogue avec tous ceux dont les idées offrent des clés indispensables pour identifier, analyser et comprendre les évolutions sociétales.

- Cette ouverture de la FCSI sur la diversité des partenariats va nous conduire non seulement à adapter notre mode d'intervention, notre gouvernance mais aussi à préciser la façon dont notre projet d'inscrit dans les évolutions de la société.

Lors du Congrès national de Juin 2013, nous serons dans une démarche de réflexion et de mobilisation avec 3000 acteurs des centres sociaux, pour débattre de la crise socio-économique actuelle, pour montrer comment les centres sociaux luttent chaque jour contre la précarité qui s'installe et tentent, par de nombreux moyens, de maintenir et de développer du lien social sur le territoire.

Les centres sociaux cherchent à inventer un quotidien plus solidaire et citoyen en développant la capacité des habitants à agir sur leur propre existence et sur leur environnement.

Les convictions, la rigueur et les compétences collectives des acteurs bénévoles et professionnels des centres sociaux ainsi que des relations partenariales équilibrées sont des atouts précieux et indispensables pour la FCSI en 2013 et au-delà.



Le budget prévisionnel 2013

DEPENSES (euros)	Prévisionnel 2013	Réalisé 2012
Achat de fournitures	7 600	7 808
Services extérieurs	36 770	25 517
Impôts et taxes	2 200	3 683
Charges de personnel	108 980	93 641
Charges de gestion courante		
Dont cotisation FCSF+ URACS	65 130	59 900
Dont fonds régional de formation des bénévoles 10 000 €		
Dotations aux amortissements	4 620	4 681
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	0	5 184
Dotations aux provisions et fonds dédiés	0	20 000
Total Dépenses	225 300	220 414

RESSOURCES (euros)	Année 2013	Année 2012
Services vendus	0	0
Subventions d'exploitation	74 000	78 092
Autres produits*		
Dont cotisations des adhérents	130 300	145 878
Dont formation des bénévoles : 10 000 €		
Reprise sur provisions risques et charges	20 000	12 472
Autres produits financiers	1 000	1305
Produits sur exercices antérieurs	0	
Total Produits	225 300	237 747
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	17 333

Les dépenses

- **Les charges de personnel : 108 980 €**

Elles représentent 48 % du total des charges prévues. Elles concernent les salaires chargés de la déléguée et de l'assistante sur une année pleine.

- **Les frais de fonctionnement : 65 130€**

La qualification des acteurs est une priorité de la FCSI aussi une augmentation de 50% du plan de formation des bénévoles (10 000€) sera versée sur le fonds commun géré par la CPCA Rhône-Alpes (Conférence Permanente des Coordinations Associatives Rhône-Alpes) afin de faire face aux demandes des centres.

Les ressources

- **Les cotisations : 130 000 €**

La baisse du montant des cotisations prend en compte les fluctuations des budgets des centres sociaux adhérents.

- **Les subventions et concours publics : 74 000 €**

Les deux conventions d'objectifs avec la CAF Isère et le Conseil Général Isère sont identiques à 2012, en revanche, la FCSI a perdu son poste FONJEP.

- **Reprise sur provisions et fonds dédiés : 20 000 €**

Il s'agit de la reprise des sommes de 5 000€ pour le congrès de Juin 2013, du contrôle URSSAF et de 5 000€ pour investissement en frais de communication et matériel.

Le budget présenté ne tient pas compte de la volonté des membres du conseil d'administration de compléter le volume global d'heures affecté aux fonctions d'appui au réseau pour pouvoir faire face à l'augmentation de la charge de travail constatée depuis plusieurs années. L'objectif de créer un poste de chargé de mission fera l'objet d'une étude financière courant 2013 et sera adossé à la recherche de moyens complémentaires et à une stabilisation des dépenses de charges fixes.

